

# Commune de **NIEDERENTZEN**

## **Bulletin d'information** **Octobre 2016**

### **L'édito du Maire**

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

L'été a joué les prolongations pour le bonheur de tous.

Bon nombre d'entre vous ont ainsi profité de toutes ces douceurs après ce temps de vacances qui, je l'espère, vous aura apporté suffisamment de repos et d'énergie pour entamer la rentrée sereinement.

Cette rentrée s'est tout d'abord manifestée par celle de nos enfants.

Nos plus petits de maternelle sont très nombreux mais la demande d'une ouverture de classe n'a pas abouti ... refus de l'Inspection Académique.

Durant l'été, l'équipe a effectué quelques travaux nécessaires pour faciliter au mieux le quotidien de nos élèves et de leurs maîtres.

La mise en place d'un portillon supplémentaire améliore la sortie des enfants et garantit davantage leur sécurité. Un passage macadamisé sera prochainement réalisé.

Le plateau sportif a été clôturé en grande partie mais surtout, son accès réglementé par un arrêté municipal... Ceci devrait améliorer la tranquillité du voisinage, la sécurité des familles qui y accèdent et la propreté du site, mais cela n'est pas encore gagné !!!

Le marché paysan a créé une animation dans le village, un vendredi par mois, mais il n'est malheureusement pas suffisamment fréquenté.

Une astuce serait de noter, dès le mois d'avril, les dates dans votre calendrier afin de profiter des produits de notre terroir.

Les travaux de voirie des rues de l'Ill et du Noyer ne débuteront qu'en novembre, retard dû au calendrier de l'entreprise chargée de l'enfouissement des réseaux.

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lancée depuis quelque temps.

Elle permet d'affirmer le caractère résidentiel de Niederentzen et de préserver notre environnement. La politique locale repose aussi sur des dossiers qui dessinent notre village et elle impose de préparer l'avenir. Nous y travaillons chaque jour.

Le conseil municipal et moi-même restons à votre écoute au quotidien.

Bel automne à tous !



Votre maire





# Du côté du Conseil Municipal

## Les principales informations à retenir

Séance du 11 juillet 2016

### UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire rend compte des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Déclaration d'intention d'Aliéner : Vente WEBER / WILD WELLISCH - : section 1 P 18 : 997 m<sup>2</sup>

### CHASSE LOT N°1 – AGREMENT DE SOCIETAIRES

Le Conseil Municipal, après avis favorable des membres de la Commission Communale Consultative de la Chasse (consultés par mail) valide l'agrément des associés ci-dessous :

- Monsieur Marcel GERVAL domicilié 16 rue Principale à Oberentzen
- Madame Marie-Christine WAGNER domiciliée 25 rue des Champs à Goldbach

### MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL PERIODE ESTIVALE

Le Conseil Municipal valide les horaires de l'ouvrier communal pour la saison estivale, (1er juillet au 15 août 2016) à savoir : 6 h – 13 h avec une pause de 20 mn intégrée dans le temps de travail et intervenant avant 6 heures de travail consécutives.

### AMENAGEMENT RUE DE L'ILL ET RUE DU NOYER : ATTRIBUTION DES MARCHES

Tableaux des offres suite ouverture des plis :

Lot 1 :	Prix € HT
TEAM TP	82 709.80
TP SCHNEIDER	82 527.40
EUROVIA COLMAR	74 848.70
COLAS	100 081.19
TPV	62 657.20

Lot 2 :	Prix € HT
LIGNES ET RESEAUX DE L'EST	11 132.50
SAG VIGILEC	12 966.50
GANTER SIREG	10 708.00
SOBECA	12 836.60
RESEAUX LUMIERE D'ALSACE	18 072.00

Après avoir pris connaissance des offres de prix des différents candidats le Conseil Municipal attribue les travaux comme suit :

- Lot 1 « Voirie – Réseaux humides » à l'entreprise TPV de Rouffach pour un montant de 62 657.20. € HT,

- Lot 2 « Réseaux secs » à l'entreprise GANTER SIREG de Sausheim. pour un montant de 10 708 € HT.

### **CCCHR : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ET RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS ANNEE 2015**

Le Conseil Municipal prend acte des rapports annuels 2015 de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin présentés par le Maire.

### **SIEPI : RAPPORT ANNUEL EAU ET ASSAINISSEMENT 2015**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel eau assainissement 2015 présenté par le Maire.

---

## **Séance du 12 septembre 2015**

### **UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE**

Le Maire rend compte des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

#### **\* Déclaration d'intention d'Aliéner**

Vente SOVIA / PERRIN ROCHE : section 32 P 497/112 : 674 m<sup>2</sup>

Vente SOVIA / HUENTZ : section 32 P 499/112 : 336 m<sup>2</sup>

Vente SOVIA / MATHIEU : section 32 P 495/112 : 665 m<sup>2</sup>

Vente SOVIA / FUHRMANN : section 32 P 498/112 : 336 m<sup>2</sup>

Vente SOVIA / SIMON MESSINGER : section 32 P 496/112 : 662 m<sup>2</sup>

#### **\* Virement de crédit :**

Du compte 022 – dépenses imprévues au compte 73925 FPIC : montant 300 euros

### **INSTAURATION D'UNE AMENDE FORFAITAIRE DECHETS**

Afin de supprimer les dépôts sauvages sur la commune, le Conseil Municipal fixe une indemnité de nettoyage d'un montant de 150 euros.

Si l'enlèvement partiel ou total nécessite le recours à une entreprise, le montant de l'intervention sera intégralement refacturé à l'auteur du dépôt sauvage de déchets.

### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention mettant à disposition de la Communauté de Commune des espaces appropriés pour le déroulement des actions de type socio-éducatif et de loisirs inscrites

dans le dispositif CEF(Contrat Enfance et Jeunesse) et de restauration périscolaire.

### **DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN : RAPPORT 2015**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activités du syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

### **RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ASSURANCE « RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL »**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à renouveler le contrat d'assurance risques statutaires du personnel auprès de l'assureur : GROUPAMAA

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2017

Pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL : Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 4,10 %.

Pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public :

Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,14 %

# Manifestations du second trimestre 2016...

Pour la **19<sup>ème</sup> randonnée cycliste** organisée par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, de très nombreux cyclistes alsaciens ont parcouru le dimanche 28 août les différentes communes du rallye touristique et du circuit franco-allemand.

Cette année, le point d'accueil des cyclistes à Niederentzen a été tenu avec brio par le Tonic Club.

Le temps estival aidant, cette année a été un record en nombre de participants : dès 9h, 56 cyclistes étaient déjà enregistrés...

BRAVO A TOUS !!!





## La troisième collecte de l'Amicale des Donneurs de Sang d'Ober-Niederentzen un vrai succès !

Le 21 juillet dernier a eu lieu la troisième collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang d'Ober-Niederentzen. Nous avons accueilli 68 donneurs.

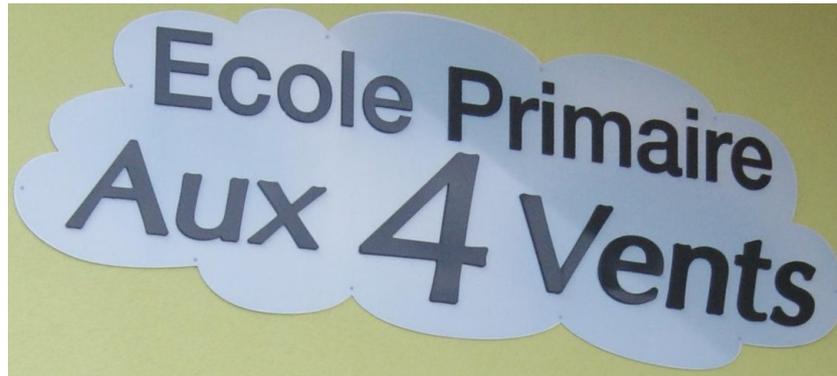
Nous remercions l'ensemble des donneurs ainsi que les membres de l'EFS qui ont permis de faire de cette collecte un véritable succès.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une prochaine collecte.

Les membres de l'amicale.



# La rentrée des classes



La rentrée des classes a eu lieu à Niederentzen le 1er septembre 2016.

Classe de CE1  
Mme BOMBENGER



Classe de CM2  
M. CASTEIGTS



Madame Patricia ANTONY accueille des Petits/moyens cette année encore....

# ***A noter dans l'agenda de nos aînés***

Le traditionnel repas de Noël des Aînés aura lieu  
**le Dimanche 22 janvier 2017 à midi**



\*\*\*\*\*

## ***Une Boîte à Lire***

***Vous avez dit une boîte à lire ?***

***Vas ésch dés ???***

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

Vos élus étudient cette question et sont à la recherche d'un ou deux petits meubles qui pourront être recyclés et mis à disposition dans votre commune.

Si vous avez cela au fond de votre grenier, merci de contacter la mairie

**MERCI**



Le dernier marché paysan de l'année s'est tenu le 16 septembre à Niederentzen comme tous les 3e vendredis du mois.

Lancée l'année dernière, cette initiative de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin a reçu de nouveau un accueil positif.

**RENDEZ-VOUS L'AN PROCHAIN !!**



# Les prochaines manifestations

**1<sup>er</sup> novembre**

**Clôture de la saison de pêche**  
Etang du Grienle à Oberentzen

**10 novembre**

**Cérémonie commémorative de l'armistice 1918**  
Monument aux morts d'Oberentzen

**13 novembre**

**Repas choucroute organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Niederentzen**  
Maison du Temps Libre de Niederentzen



**3 décembre**

**Passage des Pères Noël à moto**  
Maison du Temps Libre

~~~~~

## Vente de couronnes de l'Avent

Le Conseil de Fabrique de Niederentzen organise son petit salon de thé le samedi 26 novembre 2016 à partir de 14h30.  
Par la même occasion, vous pourrez acheter votre couronne de l'Avent.  
Venez nombreux(ses) !!!



~~~~~

## Anniversaires

### Octobre

MUHLENBACH Marguerite	84 ans
TOMADON Gino	81 ans
NIEDERGANG René	78 ans
DOLL Marguerite	73 ans

### Novembre

JENNY Marie Joséphine	91 ans
WINTENBERGER Jeanne	84 ans
FINGER André	84 ans
JAEGY Marie-Claude	82 ans
FINGER Marie-Odile	81 ans
BERNARD Claude	80 ans
DINTERICH Gilbert	75 ans
OESCH Raymond	75 ans
VOLLMAR Alphonse	73 ans

### Décembre

GROSS Francois	85 ans
FINGER Marie Jeanne	84 ans
RITTMANN Yvette	82 ans
JAEGY Thiebaut	79 ans



# Informations diverses

Le site internet de Niederentzen...

... votre allié au quotidien !!

Vous pouvez y retrouver l'agenda avec toutes les manifestations à venir, la météo, les dernières infos concernant le village mais aussi tout un tas d'informations concernant les services, les écoles et le périscolaire, la gestion des déchets, etc....

Vous pouvez aussi y effectuer vos demandes d'actes d'état civil en ligne via un formulaire dédié.

Alors n'hésitez pas à aller y faire un tour !

<http://www.niederentzen.fr>

**et n'oubliez pas que vous pouvez nous suivre également sur facebook !!**

\*\*\*\*\*

## Inscription sur les listes électorales

N'attendez pas le mois de décembre pour vous inscrire sur les listes électorales. Pour pouvoir voter en 2017 il faut impérativement s'inscrire avant le 31/12/2016 :

- soit en ligne sur 'Service public.fr'

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

- soit directement au secrétariat aux heures d'ouverture.

\*\*\*\*\*

## Arrêté réglementant l'accès au plateau sportif et aux aires de jeux

A compter du 13 juillet 2016 l'arrêté communal réglementant l'accès au plateau sportif et aux aires de jeux entre en vigueur :

**L'accès aux équipements est autorisé de 8 heures à 21 heures 30**

Il est strictement interdit aux motocyclistes et aux chiens

Sont interdits dans ces espaces :

- l'utilisation d'appareils sonores, d'engins dangereux, de bouteilles en verre ainsi que de boissons alcoolisées

**Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.**

Pour lire l'arrêté, rendez-vous sur le site de la commune : <http://www.niederentzen.fr/>

Rubrique « Arrêtés et civisme »



Cette année,  
c'est à mon  
tour !



Grâce à Oktave, vos voisins  
ont fait les meilleurs choix  
pour faire monter  
leur maison en gamme.  
La rénovation énergétique  
complète,  
c'est aussi à votre portée !

Programme  
energie.info



Région ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LOTTARINE

Vous aussi, rénovez votre maison !

[www.oktave.fr](http://www.oktave.fr)



**Pour tout renseignement :**

OKTAVE – Pays-Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Contact : Thomas STAEHLE

Espace du Florival – 3<sup>ème</sup> étage

170 rue de la République – 68500 GUEBWILLER

Tél : 03 89 83 71 94 – Mail : [oktave@rhin-vignoble-grandballon.fr](mailto:oktave@rhin-vignoble-grandballon.fr)





**Mairie**

**Heures d'ouverture du secrétariat**

Lundi : 15h00 à 17h30

Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h00 à 12h00

Jeudi : 15h00 à 18h30

**Mairie de Niederentzen - 14 rue principale - 68127 NIEDERENTZEN**

**Tél : 03 89 49 45 52 - Fax : 03 89 49 93 07**

**[mairie@niederentzen.fr](mailto:mairie@niederentzen.fr)**

**Site : [www.niederentzen.fr](http://www.niederentzen.fr)**

*Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER - Maire*

*Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe*